



Feux de forêt

## COMMUNIQUÉ N° 2

Mardi 09 décembre 2025 à 14h

# ORSEC FEUX DE FORêt DE NIVEAU 2

## Commune Koumac

**Trois feux de forêt** se sont déclarés ce lundi 8 décembre 2025 sur la commune de Koumac entre 03h du matin et 14h aux alentours du lieu-dit « *La Crinière* », du lieu-dit « *Chagrin* » et à proximité du RSMA.

Compte tenu d'un contexte dégradé en moyens de secours sur la commune de Koumac et à la demande du maire, le président du gouvernement a décidé d'activer le **dispositif ORSEC Feux de Forêt (FDF) de niveau 2 et a pris la direction des opérations de secours ce lundi 8 décembre 2025 à 17 heures.**

**Le premier renfort** de la sécurité civile a pris contact avec le **commandant des opérations de secours (COS)** **hier soir à 19h46** et a été engagé sur le secteur dit de la Crinière pour traiter un foyer actif menaçant la société Label explo qui stocke des explosifs pour les mines.

**Depuis 4h ce matin, la seconde vague de renfort** de la sécurité civile et des moyens réquisitionnés du **SIVM sud** et de la commune de **Bourail** ont été engagés. Le dispositif final composé de **9 véhicules, d'1 hélicoptère bombardier d'eau et de 19 sapeurs-pompiers** ont été répartis par le COS entre 7h et 10h00 pour sécuriser le **secteur de "la Crinière"**. **Environ 100 ha de végétation ont été détruits** par l'incendie sur **ce secteur qui est considéré comme fixé.**

**Le secteur du RSMA** est sécurisé par les moyens internes au RSMA **et 7 ha de végétation ont été détruits** par le feu. **Ce secteur est considéré comme maîtrisé.**

Enfin, le **secteur du lieu dit "Chagrin" est toujours en évolution libre** et ne menace pas d'habitation. **La surface brûlée parcourue par l'incendie est estimée à 11 ha.**

Des informations complémentaires seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation.



[securite-civile.gouv.nc](http://securite-civile.gouv.nc)



GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALEDONIE